PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2021
ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2022

TCHAD

ABDOULAYE IMALAN BOUKARY
ERWANN FILLOL

ACTION AGAINST HUNGER
ACTION CONTRE LA FAIM

CARTE 1 : ANOMALIE EN POURCENT DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2021

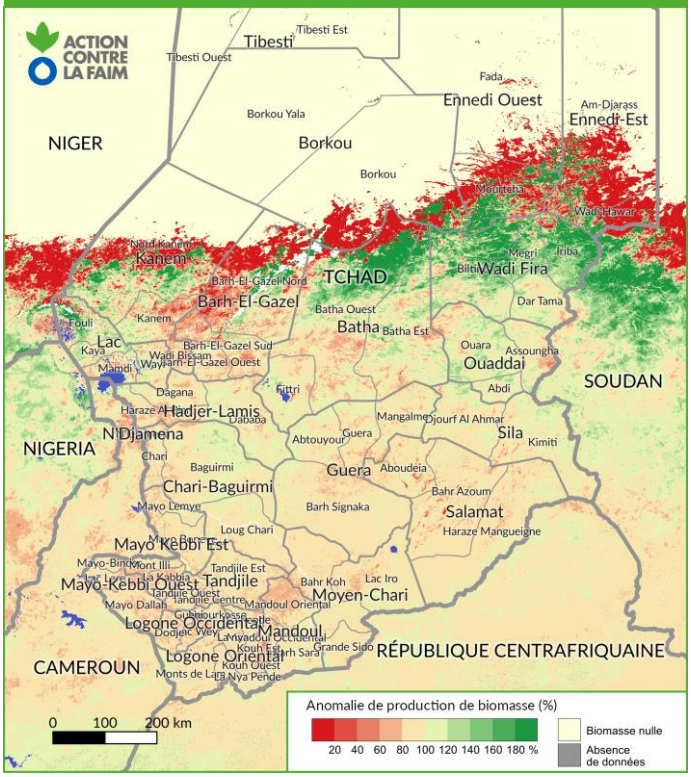

FAITS SAILLANTS

- Pluviométrie faible et mal repartie dans le temps et l'espace sur la bande sahélienne
- Déficit fourrager alarmant au Kanem, au Barh-El-Gazel, au Lac, au Guéra et dans le Batha
- Départ précoce des transhumants vers le Lac et le sud du pays
- Apparition précoce de feux de brousse dans le nord Kanem
- Remplissage faible des mares et tarissement précoce généralisé
- Inondations au sud du pays dans les provinces de Tangillé, Mandoul, Moyen Chari et Logone Oriental
- Conséquences économiques dues aux restrictions de mouvement consécutifs à la pandémie COVID-19 sur les ménages pauvres et très pauvres

INTRODUCTION

Dans la bande sahélienne, contrairement à la campagne pastorale 2020 abondante en fourrage et en eau de surface, la campagne 2021 inquiète l'ensemble des acteurs dont les producteurs et les éleveurs pasteurs. En effet, l'analyse de la situation du déficit fourrager et la rareté de l'eau de surface dans les ouaddis annoncent une soudure agropastorale précoce et probablement difficile.

Malgré une installation précoce des pluies en juin, leur rupture constatée pendant quasiment tout le mois d'août, habituellement le plus pluvieux, a impacté le développement du fourrage et le remplissage des mares. Le retour des pluies en début septembre et leur prolongation en octobre n'ont malheureusement pas permis de corriger l'assèchement irréversible du tapis herbacé. Ces pluies tardives ont causé par endroit la pourriture de l'herbe ensevelie par les rafales des vents de sable. Les mares n'ont pas atteint un niveau de remplissage leur permettant un stockage d'eau suffisant pour assurer une disponibilité de l'eau sur plusieurs mois.

À l'opposé, le sud du pays a connu de fortes inondations ayant touché environ 255 000 personnes et englouti plus de 6000 têtes de bétail. (OCHA, aperçu des inondations, septembre 2021).

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare kg/ha. Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décadaires, par le par programme européen COPERNICUS par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie VITO.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil BioGenerator développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2021

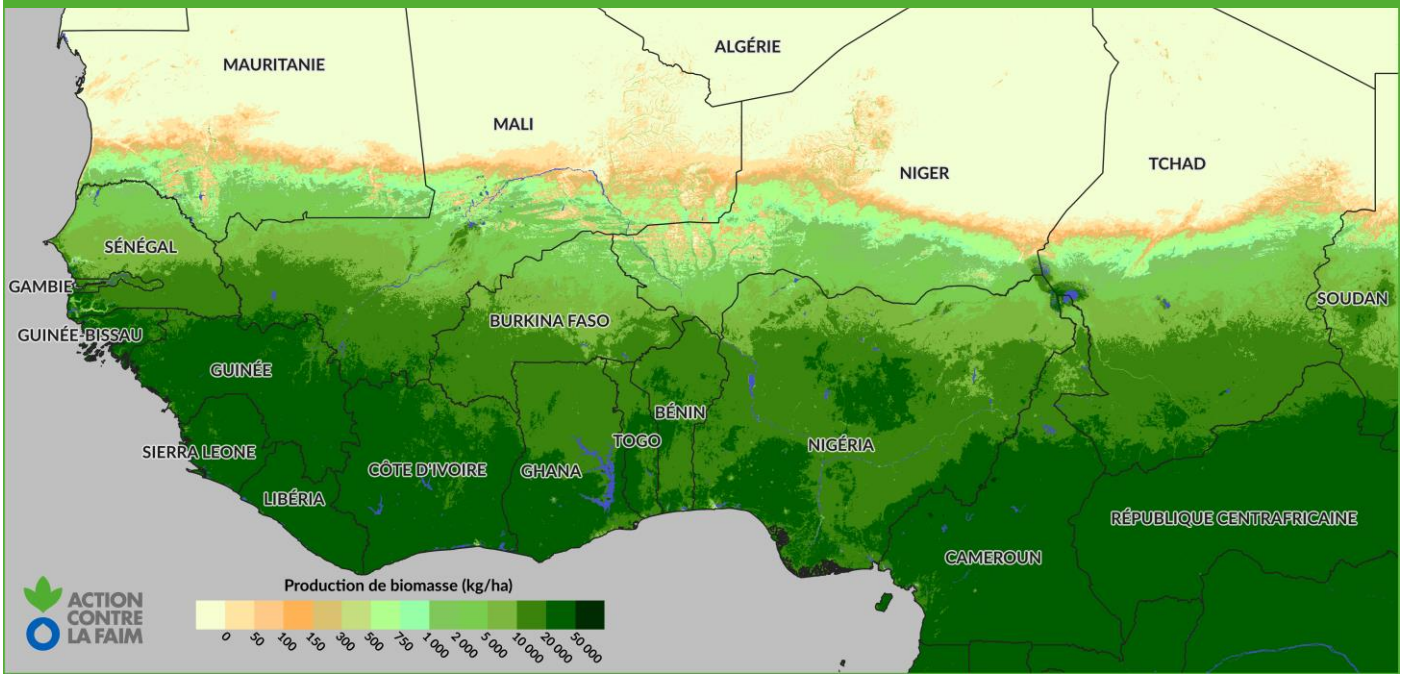

QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- Production annuelle kg/ha

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1999 afin d'un faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %
- Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- Indice de vulnérabilité VI

Les méthodes utilisées et les détails de fonctionnement de BioGenerator sont accessibles sur : www.sigsahel.info/index.php/section/tele/

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2021

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

La mauvaise répartition des pluies et leurs faibles quantités enregistrées en 2021 ont eu pour conséquence une faible production de biomasse, surtout dans la bande sahélienne. L'analyse de la carte 1, représentant l'anomalie en % de la production de biomasse en 2021, permet de confirmer cette faible production.

En effet, la production moyenne à l'échelle du pays de la biomasse estimée à 386,7 Mt de matière sèche est inférieure à la moyenne 1999 à 2021 qui est 416,7 Mt, soit une différence de -7%. Cette mauvaise production est principalement observée dans toute la bande pastorale sahélienne, du Kanem à l'Ennedi-Est où est mesurée une anomalie de -20% de la moyenne.

L'analyse de la carte 3, permet d'observer une situation de relativement bonne production de la biomasse dans la partie haute du Barh-El-Gazel, au nord du Wadi Fira, dans le Centre Ouest du Ouaddaï, au Lac et dans le sud du Hadjer Lamis, avec un écart type allant souvent de +1 à +2 σ. Cette production reste très faible comparée à l'échelle du pays et aux disparités intra-provinces constatées.

Paradoxalement, toute la partie sud du pays, sujette aux inondations, présente une production de biomasse moins bonne surtout dans les provinces des Logones et du Moyen Chari. 0n y observe des anomalies de production de biomasse comprises entre -1 et -2 σ . De façon générale, les anomalies de production de biomasse sont presque partout négatives en 2021 malgré quelques éclaircies observées dans les zones de Wayi (Lac) et à Iriba (Wadi Fira).

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2021

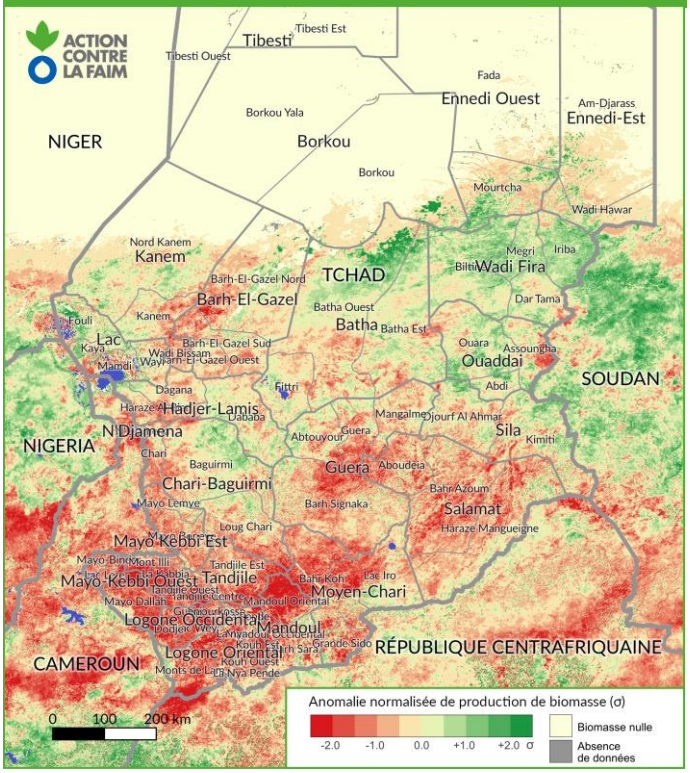

VARIATION INTERANNUELLE DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

L'évolution annuelle de la production de biomasse pour l'année 2021 (graphiques de gauche), ainsi que l'évolution interannuelle de la production totale (graphiques de droite) sont illustrées pour trois départements aux comportements différents en termes d'anomalie de production de biomasse en 2021.

Sur les trois départements, la production saisonnière de biomasse a connu un démarrage normal à rapide intervenu en juin/juillet dans toute la bande sahélienne. Cependant, la longue sécheresse enregistrée en août a freiné le développement de la végétation dans la plupart des provinces sahéliennes.

La variabilité interannuelle de la production de biomasse présentée pour ces départements renseigne mieux sur les quantités de biomasse produites en 2021 comparées à celles des années précédentes (graphiques sur la droite). La diminution par rapport à 2020 est généralisée.

À Wayi, dans la région du Lac, la production est passée de 2,2 Mt en 2020 à 1,6 Mt en 2021, soit une baisse de 27%. Néanmoins, la production dans ce département est proche des valeurs moyennes.

À Iriba dans la Wadi Fira, on constate une baisse de 25% entre 2020 et 2021, bien que la production dans ce département reste à plus de 40% supérieure à la moyenne.

Enfin, la situation est plus critique dans le département de Haraze Al Biar à Hajer Lamis où le déficit enregistré entre 2021 et 2020 est estimé à 1,3 Mt soit une baisse de 33%. Dans ce département la production est inférieure de 10% à la valeur moyenne.

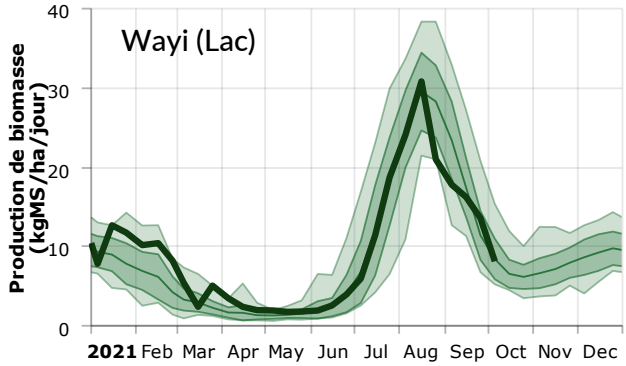

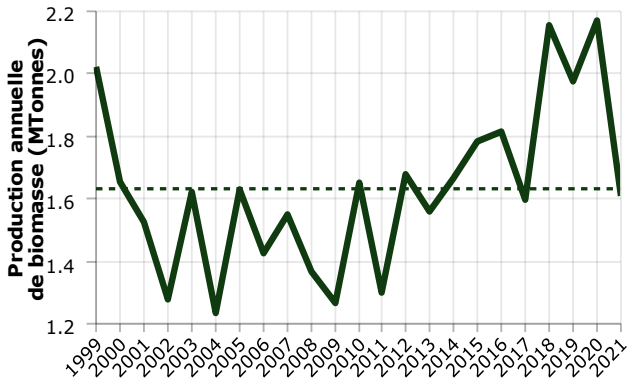

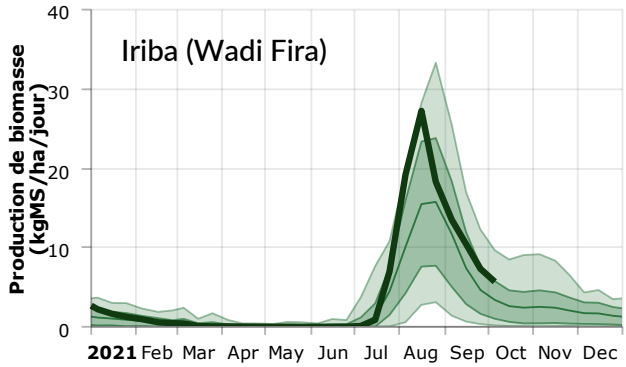

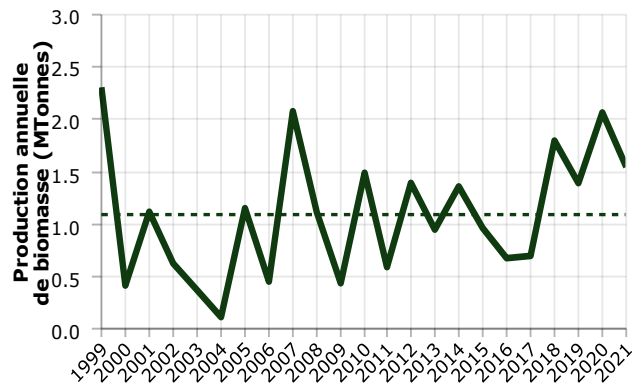

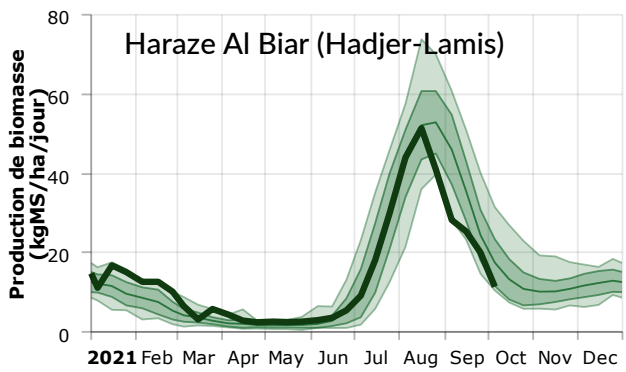

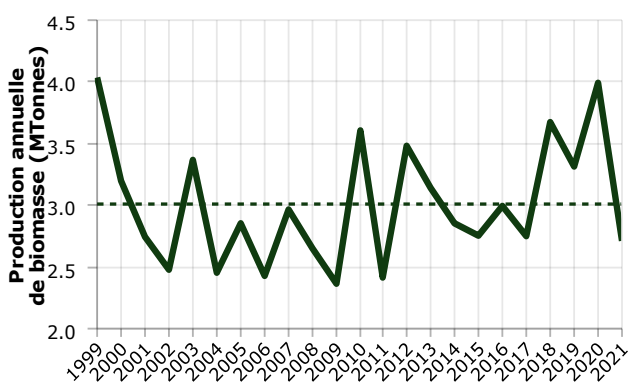

COMPARAISON DE 2021 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

La campagne 2021 est globalement mauvaise sur le Tchad et pire que celle de 2018 dont les conséquences sur les ménages pastoraux ont été énormes durant la période de soudure 2019.

Cependant, si des enclaves de bonnes productions ont été identifiées dans quelques départements, cela ne doit pas masquer les difficultés qui attendent les éleveurs et les ménages en 2022. Cette situation va certainement aggraver la vulnérabilité des éleveurs dont le reflexe premier est le bradage du cheptel pour assurer leur alimentation. Ainsi, le bétail présentant un mauvais embonpoint défavoriserait grandement les éleveurs en matière de terme d'échanges bétail contre céréales.

L'indice de Vulnérabilité VI est un indicateur récursif pondéré qui prend en compte les anomalies des années précédentes dans son calcul. Les années les plus récentes interviennent avec un poids plus important dans la pondération. Dans notre cas, 50% de l'indice se compose de l'année en cours (2021), 25% de l'année précédente (2020), 12,5% de celle qui vient avant, etc. L'inclusion de plusieurs années nous permet d'isoler les zones pastorales sujettes à des années consécutives de faible production. Les communautés pastorales sont particulièrement vulnérables aux déficits fourragers consécutifs sur plusieurs années, car des périodes prolongées de déficits augurent une mauvaise nutrition des animaux et peuvent causer des dommages importants à la santé et à la productivité des troupeaux, voire à l'économie des ménages pastoraux. La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité liée à la biomasse calculé pour l'année 2021.

D'une manière générale, les zones de grande vulnérabilité correspondent à celles où la production de biomasse a été déficitaire en 2021. C'est le cas de de toute la zone sahélienne notamment l'axe Kanem - Barh El Gazel – Ennedi Est qui comportent des aires de déficit très importants avec des indices de vulnérabilité de -0.15. Des zones de vulnérabilité similaire non négligeable sont observables dans la zone du Lac, le Hadjer Lamis, le Batha et une partie du Ouddai.

Au sud du pays, l'indice de vulnérabilité est globalement normal à modéré négatif.

La situation présente quelques zones d'excédents importants (+10%) à très importants (+15%) localisés strictement autour du Lac, dans la partie haute du Batha, le Wadi Fira, et le sud des Ennedis.

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2021

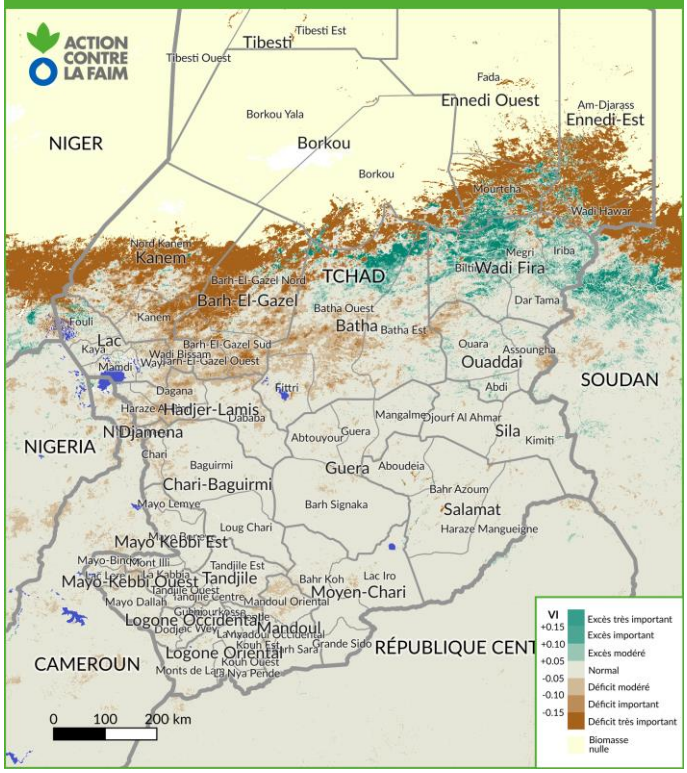

Le tableau ci-dessous montre la progression des anomalies de de production de biomasse entre 2017 et 2021.

La dernière colonne du tableau présente l'indice de vulnérabilité VI 2021 qui illustre de manière détaillée la répartition géographique de la situation présentée sur la carte précédente (carte 4). En rouge sont les départements et les régions avec un déficit important de biomasse rapport à la moyenne mais aussi un VI accru. Ceux en vert sont moins vulnérables du point de vue production pondérée de Biomasse.

L'analyse au niveau départemental, montre que 2021 présente une situation de vulnérabilité globalement moins bonne que l'année précédente. Une attention particulière doit être apportée car les observations sur le terrain provenant des départements sahéliens sont alarmantes. Il en est de même pour le Lac Léré et le Mayo Binder dans les provinces de Mayo Kebbi.

Région	Département	Superficie (km^2)	Anomalie 2017	Anomalie 2018	Anomalie 2019	Anomalie 2020	Anomalie 2021	VI 2021
Barh-El-Gazel	Barh-El-Gazel Nord	35172	-0.2σ (089%)	+1.0σ (148%)	+0.4σ (116%)	+1.7σ (179%)	-0.3σ (085%)	-0.20
	Barh-El-Gazel Ouest	4708	-0.2σ (096%)	+2.1σ (149%)	+0.1σ (102%)	+1.2σ (127%)	-0.5σ (089%)	-0.07
	Barh-El-Gazel Sud	10221	+0.1σ (103%)	+1.6σ (141%)	+0.3σ (109%)	+1.1σ (128%)	-0.5σ (086%)	-0.09
	Total	49876	-0.1σ (097%)	+1.5σ (145%)	+0.3σ (109%)	+1.4σ (143%)	-0.4σ (087%)	-0.16
Batha	Batha Est	30443	-0.4σ (089%)	+0.4σ (109%)	+0.6σ (114%)	+1.6σ (140%)	+0.0σ (101%)	-0.01
	Batha Ouest	48891	-0.4σ (089%)	+1.0σ (127%)	+0.7σ (121%)	+1.6σ (144%)	-0.1σ (098%)	-0.05
	Fittri	11730	-0.4σ (093%)	+1.2σ (120%)	+1.3σ (122%)	+1.3σ (122%)	-0.1σ (098%)	-0.03
	Total	90543	-0.4σ (090%)	+0.8σ (119%)	+0.8σ (119%)	+1.6σ (137%)	-0.0σ (099%)	-0.04
Chari-Baguirmi	Baguirmi	27318	-0.3σ (096%)	+0.5σ (106%)	+1.6σ (119%)	+1.0σ (112%)	-0.1σ (098%)	-0.01
	Chari	4388	-0.5σ (094%)	+0.3σ (104%)	+1.4σ (117%)	+0.6σ (107%)	-0.8σ (090%)	-0.03
	Loug Chari	15233	-1.0σ (092%)	-0.4σ (097%)	+1.8σ (114%)	+0.2σ (101%)	-0.6σ (095%)	-0.01
	Total	46298	-0.5σ (095%)	+0.2σ (102%)	+1.7σ (117%)	+0.7σ (107%)	-0.3σ (097%)	-0.01
Ennedi Ouest	Mourtcha	20012	-0.5σ (051%)	+0.4σ (133%)	+0.4σ (135%)	+1.1σ (204%)	+0.4σ (137%)	-0.28
Ennedi-Est	Wadi Hawar	10695	-0.6σ (043%)	+1.6σ (240%)	+0.7σ (162%)	+2.5σ (324%)	+0.5σ (142%)	-0.29
Guera	Abtouyour	9502	-0.7σ (093%)	+0.8σ (109%)	+1.4σ (116%)	+0.6σ (107%)	-0.3σ (096%)	-0.01
	Barh Signaka	31990	-1.2σ (090%)	-0.2σ (099%)	+1.2σ (109%)	-0.2σ (098%)	-0.8σ (094%)	-0.01
	Guera	8477	-1.1σ (088%)	+0.4σ (104%)	+1.1σ (111%)	+0.3σ (103%)	-0.8σ (092%)	-0.02
	Mangalme	10626	-1.6σ (079%)	-0.2σ (098%)	-0.2σ (098%)	+0.7σ (109%)	-0.5σ (093%)	+0.00
	Total	60921	-1.2σ (089%)	+0.1σ (101%)	+1.0σ (109%)	+0.1σ (101%)	-0.7σ (094%)	-0.01
Hadjer-Lamis	Dababa	16011	-0.3σ (096%)	+1.6σ (121%)	+1.1σ (115%)	+1.4σ (119%)	-0.0σ (100%)	-0.02
	Dagana	6524	-0.4σ (092%)	+1.9σ (136%)	+0.7σ (114%)	+1.9σ (136%)	-0.3σ (094%)	-0.05
	Haraze Al Biar	5860	-0.5σ (091%)	+1.3σ (122%)	+0.6σ (110%)	+2.0σ (133%)	-0.6σ (090%)	-0.04
	Total	29085	-0.4σ (094%)	+1.6σ (124%)	+0.9σ (114%)	+1.7σ (125%)	-0.2σ (096%)	-0.03
Kanem	Kanem	9501	+0.2σ (105%)	+1.3σ (137%)	+0.8σ (122%)	+1.4σ (139%)	-0.3σ (093%)	-0.09
	Nord Kanem	60135	-0.2σ (089%)	+1.9σ (205%)	-0.4σ (078%)	+2.4σ (227%)	+0.1σ (103%)	-0.24
	Wadi Bissam	2859	-0.7σ (086%)	+2.0σ (139%)	-0.2σ (096%)	+1.0σ (119%)	-1.0σ (081%)	-0.08
	Total	72853	-0.2σ (095%)	+1.8σ (157%)	+0.1σ (102%)	+1.9σ (158%)	-0.3σ (092%)	-0.20
Lac	Fouli	7818	+0.3σ (106%)	+1.7σ (132%)	+0.9σ (117%)	+2.5σ (146%)	+0.2σ (104%)	-0.04
	Kaya	3936	-0.1σ (099%)	+1.2σ (116%)	+1.0σ (113%)	+1.8σ (124%)	+0.3σ (103%)	-0.01
	Mamdi	4824	-0.6σ (096%)	+0.1σ (101%)	+0.0σ (100%)	-0.2σ (098%)	-0.9σ (094%)	-0.01
	Wayi	5268	-0.1σ (098%)	+2.0σ (132%)	+1.3σ (121%)	+2.0σ (133%)	-0.1σ (099%)	-0.05
	Total	21757	-0.1σ (099%)	+1.6σ (118%)	+1.0σ (111%)	+2.0σ (122%)	-0.1σ (099%)	-0.03
Logone Occidental	Dodje	3264	-0.6σ (096%)	-1.0σ (094%)	+1.0σ (106%)	-1.2σ (092%)	-2.1σ (087%)	-0.03
	Gueni	1066	-0.6σ (095%)	-0.5σ (096%)	+0.8σ (106%)	-1.6σ (089%)	-1.9σ (086%)	-0.03
	Lac Wey	2864	-0.5σ (096%)	-1.0σ (093%)	+0.5σ (104%)	-1.6σ (089%)	-2.1σ (085%)	-0.03
	Ngourkosso	1685	-0.8σ (095%)	-0.9σ (095%)	+1.1σ (106%)	-1.5σ (091%)	-1.8σ (090%)	-0.02
	Total	8640	-0.6σ (096%)	-1.0σ (094%)	+0.8σ (105%)	-1.5σ (090%)	-2.1σ (086%)	-0.03
Logone Oriental	Kouh Est	1476	-0.9σ (093%)	-1.4σ (090%)	-0.2σ (098%)	-1.5σ (089%)	-2.0σ (085%)	-0.03
	Kouh Ouest	2024	-0.8σ (095%)	-1.3σ (092%)	+0.4σ (102%)	-0.7σ (096%)	-1.8σ (089%)	-0.02
	La nya	2886	-1.0σ (094%)	-1.7σ (091%)	+0.2σ (101%)	-0.8σ (095%)	-1.8σ (090%)	-0.01
	La Nya Pende	4693	-0.4σ (098%)	-1.4σ (094%)	+1.7σ (108%)	+0.2σ (101%)	-1.3σ (094%)	-0.01
	La Pende	2432	-0.0σ (100%)	-0.6σ (097%)	+1.3σ (106%)	-0.3σ (099%)	-2.0σ (091%)	-0.02
	Monts de Lam	10027	-0.2σ (099%)	-0.9σ (096%)	+2.1σ (108%)	-0.7σ (097%)	-2.2σ (091%)	-0.02
	Total	23840	-0.5σ (098%)	-1.2σ (095%)	+1.4σ (106%)	-0.6σ (097%)	-2.0σ (091%)	-0.02
Mandoul	Barh Sara	8537	-0.6σ (097%)	-1.5σ (093%)	+1.4σ (107%)	+0.6σ (103%)	-1.0σ (095%)	-0.01
	Mandoul Occidental	1851	-0.4σ (098%)	-1.2σ (094%)	+0.5σ (103%)	-1.0σ (095%)	-2.3σ (088%)	-0.03
	Mandoul Oriental	6948	-0.3σ (098%)	-0.7σ (096%)	-0.0σ (100%)	-1.5σ (090%)	-2.6σ (083%)	-0.04
	Total	17388	-0.5σ (098%)	-1.2σ (094%)	+0.8σ (104%)	-0.6σ (097%)	-2.1σ (090%)	-0.02
Mayo Kebbi Est	La Kabbia	3117	-1.0σ (091%)	-1.2σ (089%)	+0.5σ (104%)	-2.1σ (081%)	-1.9σ (083%)	-0.04
	Mayo Boneye	8276	-1.0σ (092%)	-0.7σ (094%)	+1.6σ (112%)	-0.7σ (094%)	-1.2σ (091%)	-0.02
	Mayo Lemye	3554	-0.8σ (091%)	-0.5σ (095%)	+1.9σ (120%)	-0.3σ (097%)	-0.8σ (091%)	-0.02
	Mont Illi	3028	-1.2σ (090%)	-0.9σ (093%)	+0.9σ (107%)	-1.5σ (088%)	-1.6σ (087%)	-0.03
	Total	18395	-1.1σ (092%)	-0.9σ (093%)	+1.4σ (111%)	-1.1σ (091%)	-1.4σ (089%)	-0.03
Mayo-Kebbi Ouest	Lac Lere	2848	-0.3σ (098%)	+0.1σ (101%)	+1.9σ (114%)	-1.8σ (087%)	-1.6σ (088%)	-0.04
	Mayo Dallah	8080	-1.1σ (093%)	-0.7σ (096%)	+1.3σ (109%)	-1.8σ (088%)	-1.9σ (087%)	-0.03
	Mayo-Binder	1499	-0.7σ (094%)	-0.1σ (100%)	+1.7σ (114%)	-1.2σ (091%)	-1.6σ (087%)	-0.04
	Total	12551	-0.9σ (094%)	-0.5σ (097%)	+1.5σ (110%)	-1.8σ (088%)	-1.9σ (087%)	-0.03
Moyen-Chari	Bahr Koh	17353	-1.0σ (095%)	-0.4σ (098%)	+1.0σ (106%)	-0.8σ (096%)	-1.5σ (092%)	-0.02
	Grande Sido	5358	-0.5σ (097%)	-1.0σ (095%)	+1.5σ (108%)	+0.4σ (102%)	-1.1σ (094%)	-0.01
	Lac Iro	17778	-1.5σ (090%)	-0.9σ (094%)	+1.1σ (107%)	-0.6σ (096%)	-0.9σ (094%)	-0.01
	Total	40810	-1.2σ (093%)	-0.8σ (096%)	+1.2σ (107%)	-0.6σ (097%)	-1.2σ (093%)	-0.01
Ouaddai	Abdi	3833	-1.8σ (070%)	+0.5σ (108%)	+1.2σ (121%)	+1.3σ (121%)	+0.2σ (103%)	+0.02
	Assoungha	8103	-1.4σ (081%)	+0.4σ (105%)	+1.4σ (119%)	+0.9σ (113%)	-0.2σ (098%)	-0.01
	Ouara	17782	-0.6σ (089%)	+0.7σ (113%)	+0.9σ (117%)	+1.5σ (129%)	+0.3σ (105%)	-0.00
	Total	29689	-1.0σ (083%)	+0.6σ (110%)	+1.1σ (118%)	+1.3σ (122%)	+0.1σ (102%)	-0.00
Salamat	Aboudeia	11497	-1.2σ (089%)	-0.6σ (095%)	+0.6σ (106%)	+0.0σ (100%)	-1.0σ (090%)	-0.01
	Bahr Azoum	26757	-1.7σ (085%)	-0.4σ (097%)	+0.8σ (107%)	-0.2σ (098%)	-1.0σ (091%)	-0.01
	Haraze Mangueigne	29677	-2.0σ (083%)	-0.9σ (092%)	+0.7σ (106%)	-0.5σ (096%)	-0.6σ (095%)	+0.00
	Total	68151	-1.8σ (085%)	-0.6σ (094%)	+0.7σ (107%)	-0.3σ (097%)	-0.8σ (093%)	-0.00
Sila	Djourf Al Ahmar	14784	-1.3σ (086%)	+0.0σ (100%)	+1.2σ (113%)	+0.6σ (107%)	-0.2σ (098%)	+0.00
	Kimiti	21195	-1.8σ (081%)	+0.1σ (101%)	+2.0σ (122%)	+0.6σ (106%)	-0.1σ (099%)	+0.00
	Total	36285	-1.7σ (082%)	+0.1σ (101%)	+1.8σ (119%)	+0.6σ (106%)	-0.1σ (099%)	+0.00
Tandjile	Tandjile Centre	1166	-1.1σ (091%)	-0.9σ (093%)	+0.5σ (104%)	-1.7σ (087%)	-2.0σ (084%)	-0.03
	Tandjile Est	12642	-1.1σ (093%)	-0.8σ (095%)	+1.1σ (107%)	-0.9σ (095%)	-1.6σ (090%)	-0.02
	Tandjile Ouest	3879	-0.8σ (095%)	-0.9σ (094%)	+0.8σ (106%)	-1.7σ (088%)	-1.8σ (087%)	-0.03
	Total	17850	-1.1σ (093%)	-0.9σ (095%)	+1.0σ (106%)	-1.2σ (093%)	-1.8σ (089%)	-0.02
Wadi Fira	Biltine	23516	-0.9σ (059%)	+0.6σ (127%)	+0.4σ (116%)	+1.7σ (177%)	+0.4σ (119%)	+0.05
	Dar Tama	9419	-1.1σ (072%)	+0.4σ (109%)	+0.8σ (119%)	+1.2σ (129%)	+0.2σ (104%)	+0.01
	Iriba	11052	-0.6σ (064%)	+1.2σ (165%)	+0.5σ (128%)	+1.6σ (190%)	+0.8σ (142%)	+0.04
	Megri	7643	-1.1σ (040%)	+1.1σ (163%)	+0.6σ (135%)	+2.2σ (222%)	+0.7σ (137%)	+0.03
	Total	52068	-1.0σ (064%)	+0.7σ (127%)	+0.6σ (121%)	+1.6σ (160%)	+0.5σ (117%)	+0.04
Total	Total	1272211	-1.2σ (091%)	+0.1σ (101%)	+1.3σ (110%)	+0.6σ (104%)	-0.8σ (094%)	-0.07

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2021

La campagne agropastorale 2021 a été marquée par une pluviométrie faible et mal repartie dans le temps et dans l'espace. Cette situation a une incidence sur la production de biomasse et la situation des pasteurs et agropasteurs qui seront exposés à une période de soudure attendue précoce et rude. Les analyses de biomasse font ressortir une production déficitaire comparée à l'année précédente 2021 et même à l'année 2018 qui fut une année très déficitaire préalable à la crise agropastorale dans zone sahélienne en 2019. Cependant, quelques enclaves de bonnes productions circonscrites dans quelques départements autour du Lac, le nord du Fadi Fira et le sud de l'Ennedi.

Par ailleurs, le sud du pays, notamment les provinces de Tanjillé, le Mayo Chari et les Logones ont connu des inondations ayant impactées les personnes et leurs moyens d'existence. OCHA estime en septembre 2021 qu'environ 42 500 ménages soit plus de 255 000 personnes ont été touchées par ces inondations dans le pays, 79 000 hectares de terres agricoles ont été détruits et 6 000 têtes de bétail emportées par les eaux.

Ces inondations au sud et cette sécheresse au nord et au centre interviennent dans un contexte national fragilisé par la situation sociopolitique, sécuritaire, une pauvreté endémique et l'impact économique de la Covid 19.

PERSPECTIVES POUR 2022

Au vu de la situation actuelle, la période de soudure 2022 risque d'être difficile pour les ménages agricoles et pastoraux du fait non seulement de la sécheresse nord du pays mais aussi des inondations ayant frappées le sud du pays.

La relative bonne production de biomasse observée dans quelques départements mérite une attention particulière puisque les risques de feux de brousse et des conflits d'usage sont probables. Des épisodes de feux de brousse ont été déjà été signalés dans le Nord Kanem.

L'anticipation d'une soudure agropastorale précoce reste une priorité nationale afin d'atténuer les conséquences pouvant être lourdes sur les plans social, économique et humanitaire.

RECOMMANDATIONS

- Consulter le Guide d'alerte précoce d'ACF sur la biomasse disponible sur www.sigsahel.info
- Renforcer les capacités des services publics de l'élevage et les organisations pastorales dans l'élaboration et le financement des plans de contingence locaux adaptés
- Appuyer la promotion de la production du fourrage irrigué dans les bassins de production (ouaddis)
- Renforcer la sensibilisation des communautés sur les dangers de feux de brousses dans les rares départements ayant enregistré une bonne production de biomasse
- Renforcer la surveillance des mouvements des pasteurs pour anticiper les risques de conflits liés l'exploitation des ressources naturelles en eau et pâturage
- Financer l'hydraulique pastorale pour le fonçage et réhabilitation des stations de pompage et des points d'eau dans les zones de concentration de bétail
- Soutenir les actions de santé vétérinaire pour lutter contre les maladies et la perte d'embonpoint
- Anticiper des actions de décapitalisation stratégique dans les zones à fort déficit

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Mission Tchad
Quartier Klemat Hile Rogue, Rond-point globe vers l'aéroport BP 6498, N'Djamena, Tchad

Département de Sécuritaire Alimentaire et Moyens d'Existence : Abdoulaye IMALAN BOUKARY
Email : fsco@td-actioncontrelafaim.org

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et de Réduction des Risques : Erwann FILLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : www.sigsahel.info

ACTION AGAINST HUNGER ACTION CONTRE LA FAIM